



Abus de confiance et de faiblesse sur un membre de la famille

Par **SELLIERLAURE**, le **12/04/2011** à **17:26**

Bonjour,rrnrnQuelles sont les démarches a suivre pour un abus de confiance? Mes beaux parents en situation de faiblesse à cause de problèmes de santé n'ose pas réclamer leur due à un de leur fils. Ce dernier a élu domicile chez eux avec sa famille. Il était convenu qu'il paye un loyer correspondant à la moitié du crédit de la maison ainsi que la moitié des factures.rnChose qu'il n'a jamais faite et a ce jour ils sont hébergé à titre gracieux.rnMes beaux parents ont remis les papiers administratifs et financiers à la compagne de leur fils. Il se pense qu'ils sont escroqués puisque le crédit de la maison fini cette année et la compagne leur affirme qu'il reste deux ans encore à payer. Donc deux ans de crédit à lui remettre puisque s'est elle qui s'occupe du règlement.